



VILLE DE VEVEY

La Municipalité de Vevey met au concours le poste d'

ANIMATEUR TRICE SOCIOCULTUREL LE à 50% rattaché au Bureau de l'animation-jeunesse

A ce titre, vous participez aux animations socioculturelles et collaborez au fonctionnement général du Bureau de l'animation-jeunesse. Vous êtes en outre chargé(e) **des missions et des tâches principales suivantes** :

- Concevoir, organiser et coordonner des animations et des activités
- Animer et participer activement aux activités organisées par le bureau et les partenaires communaux, locaux et régionaux
- Gérer les locaux et le matériel du bureau
- Participer à l'engagement des moniteur-riche(s) et/ou des animateur-riche(s) auxiliaires
- Promouvoir les activités auprès du public cible et des partenaires concernés et en assurer la visibilité sur le domaine public
- Participer aux groupes de travail des professionnel-le(s) en lien avec la jeunesse au niveau communal, régional, cantonal, romand et national, ainsi qu'à divers comités d'association
- Collaborer avec différents partenaires communaux, associatifs et groupes de jeunes (animation, prévention, événementiel, etc.)
- Exercer une action de détection et de prévention auprès du public cible
- Effectuer les tâches administratives et en assurer le suivi

Ce poste requiert :

- Diplôme en animation socioculturelle ou travail social (HES) ou formation équivalente
- Expérience en animation socioculturelle et dans l'encadrement d'enfants et d'adolescents
- Compétences dans l'animation et gestion de groupe
- Pratique de gestion et développement de projets
- Grande sensibilité pour les questions multiculturelles, de genre et d'intégration au sens large
- Sens des responsabilités et capacité organisationnelle
- Qualité d'écoute et aisance dans les relations
- Autorité naturelle et aptitude à gérer les conflits
- Esprit de collaboration et dynamisme
- Ouverture d'esprit et parfaite autonomie
- Bonnes connaissances des outils informatiques courants
- Permis de conduire indispensable, permis D1 souhaité

Cette fonction implique des horaires de travail irréguliers, soit le matin ou l'après-midi, le soir, le week-end et les jours fériés.

Entrée en fonction : de suite ou à convenir.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus **auprès de Madame Marilune Aeberhard, déléguée et animatrice socioculturelle du Bureau de l'animation-jeunesse, au 079 305 86 58.**

Votre dossier complet comprenant une lettre de postulation, votre curriculum vitae, les copies de vos diplômes et certificats de travail, est à nous adresser, **par [jobup.ch](https://www.jobup.ch), jusqu'au mercredi 4 octobre 2023.**

Seules les offres de services complètes par [jobup.ch](https://www.jobup.ch) seront prises en considération.